

Informations Jeunesse + Sport

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **33 (1976)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

même... toute considération sportive ! Les foules, pour- tant si aveugels et si prompts à l'enthousiasme, pri- vées de tout moyen de comparaison, de tout jalon solide, ne s'en soucieront plus...

D'ailleurs, une telle synthèse des moyens pour des fins absolument anti-sportives (le prestige national, uni- quement !) sera-t-elle réalisée ? Il faut souhaiter que les scientifiques, plus sains d'esprit, tout de même, que les nazis, disent *non*, car les laboratoires jouxtent certains grands établissements sportifs. Et qui dit labo- ratoire dit *expériences*, et l'on sait bien que les expé- rimentateurs ne sont jamais satisfaits, jamais rassasiés!

Le premier «ferment» du sport fut la religion: on cou- rait, on sautait, on lançait pour honorer des dieux qui étaient à la mesure des hommes, bien qu'ils eussent accomplis de hauts faits. Initialement, la course est dérivée de la chasse, comme d'ailleurs la lutte et le pugilat. Les parois des cavernes représentent, très souvent, des scènes sportives. Les athlètes se met- taient *religieusement et physiquement* en condition avant d'entrer sur le stade pour y accomplir des actes

liturgiques. On méditait, on se concentrait moralement et physiquement dans les palestres avant de franchir, dans un défilé grandiose, le portique menant au terrain de jeux. Ce n'étaient pas des cris barbares, comme ceux que nous entendons maintenant, qui accueillient les concurrents, mais des hymnes religieux. A Olympie, la foule entonnait *l'Hymne à Héraklès* d'Archiloque, et tout ce qu'il peut y avoir de plus sacré dans la fer- veur submergeait alors ce lambeau de terre.

Les cérémonies inaugurales des Jeux modernes font songer à des défilés de mannequins de prêt-à-porter, et tout le cérémonial semble aller à l'encontre du but recherché, puisque les Nations, bien espacées les unes des autres, défilent au son d'une marche militaire, derrière leur drapeau !

Les Anciens étaient des sportifs. Ils aimaient l'athlé- tisme autant que nous pouvons l'aimer, mais leurs motivations religieuses, sociales, nationales, étaient plus élevées que les nôtres. Il est vrai, aussi, que les mercantis du sport, les fonctionnaires du sport, et, je m'excuse, les chroniqueurs sportifs, n'étaient pas nés !



Informations Jeunesse + Sport

MONITEURS

F

F J+S

R

DEMANDES

S

Groupements J + S

- Vos cadres de cours sont-ils complets?
- Désirez-vous des moniteurs qualifiés pour l'organi- sation de votre prochain cours de branche sportive?

Moniteurs J + S

- Désirez-vous participer à un cours de branche spor- tive?

Ecrivez-nous, nous ferons notre possible pour réaliser vos vœux et vous mettre réciproquement en relation.

Les indications suivantes nous sont nécessaires:

Groupements à la recherche de moniteurs J + S

- Nom du groupement
- Branche sportive
- Genre d'activité (camps, cours fractionnés, examens de performance, etc.)
- Date de l'activité J + S
- Lieu de l'activité J + S
- Conditions que doit remplir le moniteur J + S re- cherché
- Adresse et no de téléphone du responsable du grou- pement J + S.

Moniteurs à la recherche de groupements J + S

- Nom, prénom, année de naissance, adresse et no de téléphone
- Branche(s) sportive(s) et catégorie(s) de moniteur
- Dates désirées pour l'activité J + S
- Désirs spéciaux (région préférée, etc.)

Un mot encore quant à l'organisation: dans la mesure du possible nous mettrons les parties intéressées direc- tement en contact. S'il est nécessaire, nous publierons

vos offres et demandes dans cette revue. Dans ce cas, nous vous rendons attentifs que le délai de rédaction échoit 40 jours avant le mois de parution. En conséquence nous vous recommandons de planifier vos activités très tôt (environ 3 mois à l'avance).

Dans le numéro d'octobre 1976 paraîtront les premières annonces. De ce fait, seules les offres et demandes nous parvenant jusqu'au 20 août 1976 seront publiées. Si notre opération trouve un écho favorable, elle sera poursuivie les mois suivants.

Adresse:

Section Jeunesse + Sport, EFGS, 2532 Macolin
«Offres et demandes de moniteurs»
Tél. 032 / 22 56 44, int. 227 ou 352

Informations générales

Le carnet rouge de J + S

Appel aux moniteurs, aux enseignants et aux organisateurs d'activités J + S!

On a malheureusement constaté à maintes reprises que les adolescents ne sont souvent pas en possession de leur carnet J + S lorsqu'ils en ont besoin.

Ce n'est pas toujours la faute des adolescents eux-mêmes, mais souvent aussi de l'école qui garde les carnets ou des organisateurs, notamment d'examens de performance, qui ne les redonnent pas immédiatement aux participants.

A ce propos, nous prions également les moniteurs et monitrices d'inscrire toutes les activités J + S dans les carnets des participants. Ils y tiennent beaucoup plus que les adultes ne le croient.

Remise des boussoles Recta et Silva

L'EFGS vient de procéder à un échange partiel des boussoles Recta par des boussoles Silva. Le droit au matériel (MM, partie générale, chiffre 7.9) est modifié de la façon suivante:

Page 50 (Cours de branche sportive)

	Dotation		Alpinisme	Course d'orientation	Excursions à skis	Excursions et plein air
	Min.	Max.				
Recta	—	1 p 2 part. ^{3/7}	0/x ⁵	—	0/x ⁵	0/x ⁵
Silva	—	1 p part. ³	—	x/0	—	—
	—	1 p 2 part. ^{3/7}	0/x ⁵	—	0/x ⁵	0/x ^{5/8}

³ Seulement pour les jeunes en âge J + S, sans équipement personnel

⁵ Pour brève durée, peut être remis par le service cant. J + S

⁷ Dotation totale: maximum 1 boussole (Recta ou Silva) pour 2 participants

⁸ Seulement aux cours exc. + plein air avec accent principal sur la formation dans la course d'orientation (ordre de grandeur 1/6 du temps total de cours)

Page 54 (Examens de performance)

	Dotation max.	Course d'orientation	Excursion d'un jour	
			à pied	à skis
Recta	1 p 12 part. ⁷	—	0	0
Silva	1 p 4 part. ⁷	0		

⁷ Seulement pour les jeunes en âge J + S, sans équipement personnel.

Les boussoles détériorées seront accompagnées d'un rapport circonstancié lors de leur restitution.



Alpinisme



Excursions à skis

Feuille d'information pour les candidats moniteurs 1

1. Publication et inscription

La formation des moniteurs, dans les branches sportives «Alpinisme» et «Excursions à skis», est assumée en commun par Jeunesse + Sport, le Club Alpin Suisse (CAS) et l'Union touristique Suisse «Amis de la Nature» (AN).

La formation des moniteurs est, en premier lieu, un enseignement méthodologique.

La publication des cours paraît dans les revues «Jeunesse + Sport» et «Les Alpes».

Les inscriptions pour les cours de moniteurs organisés par l'EFGS ou les cantons doivent être adressées au Service cantonal J+S du canton de domicile (les étrangers y joindront une copie du permis d'établissement) ou au secrétariat de la fédération organisatrice.

Le délai d'inscription est de 2 mois.

La formation dispensée dans les cours organisés par l'EFGS ou les cantons est gratuite pour tous les participants. Ces derniers reçoivent en outre le remboursement de leurs frais de voyage, une indemnité journalière de 8 fr. ainsi que la compensation pour perte de salaire. S'il s'agit de cours organisés par les AN et le CAS, ce sont les directives de chacune des fédérations qui font foi.

2. Conditions d'admission aux cours de moniteurs J+S 1

- âge minimum: 20 ans
- suisse, ou étranger avec permis d'établissement
- activité dans la branche:

Alpinisme

Excursions à skis

A. Aptitudes techniques:

être capable de fonctionner comme premier de cordée lors d'une course du III⁰ +. Connaissances de base dans la manipulation des cordes et des nœuds.

skier sûrement, avec sac, hors des pistes; maîtrise du virage parallèle de base.

B. Expérience:

Pouvoir justifier une activité de courses ou de cours, au sein d'un groupement d'alpinisme, durant deux saisons au moins.

C. Recommandation:

Les chiffres A et B ci-dessus doivent être confirmés par le groupement sous rubrique 9 du formulaire d'inscription pour la formation de moniteurs (form. 30.91.407).

- joindre à l'inscription la feuille complémentaire au formulaire «Inscription pour la formation de moniteurs» ca. I;
- être en bonne condition physique;
- activité de moniteur: seuls ceux qui ont la ferme intention de déployer une activité de moniteur suffisante après l'obtention du brevet sont habilités à s'annoncer à un cours de formation.

3. Programme relatif à la formation des moniteurs

3.1 Théorie:

Jeunesse + Sport, principes d'enseignement, prescriptions de la branche.

3.2 Technique:

Application méthodologique de la matière propre au ski de tourisme en montagne, à l'alpinisme, exemples de leçons, perfectionnement personnel, excursions.

4. Examen de moniteur

Les points suivants sont appréciés sur la base d'un barème de notes allant de 4 - 1: technique/aptitude physique en course/théorie.

4.1 Technique

La note technique est la moyenne des notes d'aptitude et de l'examen technique de moniteur. La note d'aptitude de la semaine est basée sur l'octroi, 4 jours durant, de 3 notes jugeant les points suivants:

engagement personnel / faculté technique personnelle / comportement général.

L'examen technique de moniteur comprend les disciplines suivantes:

- Alpinisme: — manipulation de cordes (nœuds, encordement)
— varappe (parcours III^o +)
— parcours avec crampons
— sauvetage de crevasse
— pose de pitons

- Excursions à skis: — manipulation de cordes (nœuds, encordement)
— technique du ski hors des pistes (conversion, dérapage, pas tournant, skier dans une trace, Stem-virage)
— sauvetage de crevasse

4.2 Aptitude physique en course

Le test de condition physique général étant facultatif en alpinisme et excursions à skis, il est remplacé par une appréciation de l'aptitude physique en course. Les faiblesses physiques seront donc sévèrement pénalisées.

4.3 Théorie

Contrôle de la matière enseignée.

5. Qualifications

Le cours est considéré comme réussi si les qualifications (notes) suivantes sont acquises:

- technique 3
- aptitude physique en course 3
- méthodologie facultative
- théorie 2

Certificat de moniteur: si le moniteur suit pour la première fois un cours de formation J + S, le Service J + S du canton de domicile lui remet un certificat de moniteur J + S.

La direction du cours inscrit directement les références de participation sur les certificats déjà existants.

6. Droit d'activité des moniteurs

La qualification «aide-moniteur» n'est pas décernée dans les cours de moniteurs alpinisme et excursions à skis.

Cat. de mon.	Age	Qualification	Droit de fonction
Moniteur 1	20	Moniteur	Ne peut pas diriger seul un cours.
Moniteur 1	20	— Chef de camp — Moniteur	Peut diriger un camp groupant un nombre illimité de participants. Dans tous les cas, en ce qui concerne l'enseignement technique, il doit s'adjoindre au moins un guide ou un moniteur de la cat. 3 ou 2a.

Sous réserve de modifications des prescriptions générales ou propres à la branche sportive.

Communications des chefs de branche



Gymnastique à l'artistique et aux agrès, jeunes filles

La commission de la branche a décidé d'introduire un cycle de deux ans pour la formation de moniteurs 3 en alternant les deux orientations gymnastique artistique et de gymnastique aux agrès.

Ainsi, le cours prévu pour octobre 1976 ne concernera que la *gymnastique artistique* et le prochain CFM 3 de la même orientation aura lieu en 1978. Les CFM 3 pour la gymnastique aux agrès seront organisés en 1977 et 1979.

Procédant de cette manière, nous espérons qu'un nombre suffisant de participants s'annoncera à ces cours et que nous pourrions ainsi assurer l'enseignement dans les deux langues.

La responsable de la branche: Barbara Boucherin



Canoë

Correction du questionnaire d'examen dans les cours de la branche sportive

Maintenant qu'il existe un nouveau questionnaire d'examen, les services cantonaux J + S ne délivrent plus de clef de correction. Les réponses exactes seront publiées dans le bulletin de la FSC ou pourront être obtenues par les moniteurs au secrétariat de la FSC.

Le chef de la branche: Peter Băni



Tennis

Dans le tableau des cours d'experts et de moniteurs 1976, sous le chapitre «Cours de moniteurs J + S des fédérations, catégorie 3» (cours d'instructeurs), la date indiquée du 11 au 19 septembre 1976 est fautive. Le cours aura lieu comme prévu du 4 au 12 septembre 1976 (comme il est indiqué dans le chapitre «Cours fédéraux de moniteurs, catégorie 3»).

Le chef de la branche: Marcel Meier